



## [b]Succession aucunes nouvelles du notaire[/b]

Par **bluesky27**, le **10/02/2009** à **18:47**

Bonjour , notre pere est dcd en juillet 2006 .Un notaire a ete charger de la succession ainsi que de la vente de la maison de notre pere et le reglement des differantes factures.

La vente de la maison a ete faite en son cabiné le 22 juillet 2008.Nous sommes 4 heritiers.Il a garder une somme sur la vente pour un remboursement de caisse de retraite et pour payer la taxe fonciere.

Nous n'avons aucunes nouvelles et nous n'avons jamais eu de detail de l'etat du compte de notre pere et des differantes factures payer.De plus , je pense que chacun de nous auraient du recevoir un courrier détaillé de la succession et des differantes factures payes .A plusieurs reprises par telephone j'ai demandé a lui parlé il ne rapelle jamais.l'un de mes frere et lui se connaissent tres bien et celà nous semble tres louche.

Merci de vos conseils.

Cordialement

Mme Roseline Renard